

Le 16 septembre 2021

Élections fédérales 2021 : En politique, la crédibilité compte

Consoeurs,
Confrères,

La campagne électorale fédérale tire à sa fin. En effet, nous nous rendrons aux urnes dans moins d'une semaine, le lundi 20 septembre prochain. Cette campagne a connu des hauts et des bas. Dès le départ, le déclenchement d'élections à l'approche de la rentrée scolaire et alors que la quatrième vague de COVID-19 s'intensifiait a suscité la colère de bien des gens, et avec raison.

Néanmoins, nous ferons entendre notre voix pour décider de la direction à donner au pays.

J'encourage tous les membres à se renseigner sur les programmes et les candidats des différents partis politiques. Il importe de bien choisir les personnes qui nous représenteront à la Chambre des communes, car notre choix peut faire toute la différence dans la vie de nos membres.

Il est important d'analyser les propositions mises de l'avant par les différents partis politiques durant la présente campagne électorale, mais il est tout aussi important de passer en revue leurs antécédents afin d'évaluer la crédibilité de leurs engagements.

Comme on le dit souvent, l'histoire a tendance à se répéter. Nous devons donc examiner comment les partis politiques ont abordé les questions touchant les travailleurs et travailleuses dans le passé.

Voici donc un bref résumé des positions prises par les principaux partis politiques fédéraux au cours des dernières années.

J'espère que ces renseignements additionnels vous seront utiles au moment de voter. Parmi les différents candidats et candidates, n'oubliez pas qui est de notre côté.

Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous encourage à exercer votre droit démocratique de voter le lundi 20 septembre prochain.

Parti libéral du Canada

- En 2018, le gouvernement libéral a adopté une loi de retour au travail, forçant les travailleuses et travailleurs des postes à retourner au travail et les privant de leur droit à la libre négociation collective.
- Il a modifié le mandat de Postes Canada afin que cette dernière soit tenue de réinvestir ses profits dans les services et l'innovation.
- Le Parti libéral a voté contre la loi de retour au travail déposée par le gouvernement conservateur en 2011.
- Il a annulé les projets de loi antisyndicaux C-377 et C-525 des conservateurs.
- En 2021, le gouvernement libéral a déposé une loi de retour au travail pour mettre fin à la grève des débardeurs au port de Montréal.

Parti conservateur du Canada

- En 2011, le gouvernement conservateur a imposé une loi de retour au travail aux travailleurs et travailleuses des postes.
- Le Parti conservateur a appuyé la loi de retour au travail déposée par le gouvernement libéral en 2018.
- Il a adopté des projets de loi antisyndicaux (C-377 et C-525) qui réduisent la capacité des syndicats à représenter leurs membres.
- Il a voté contre une mesure législative qui proposait d'interdire le recours aux briseurs de grève durant un conflit de travail.

Nouveau Parti démocratique du Canada

- Depuis sa fondation, le palier fédéral du NPD n'a cessé d'appuyer le mouvement syndical et les intérêts des travailleuses et travailleurs.
- Il a proposé et appuyé des mesures législatives pour interdire le recours aux briseurs de grève et protéger le droit des travailleuses et travailleurs à la libre négociation collective.
- Il a voté contre les lois de retour au travail imposées aux travailleuses et travailleurs des postes en 2011 et en 2018, et celle imposée aux débardeurs du port de Montréal en 2021.
- Il appuie la campagne *Vers des collectivités durables* du STTP et sa vision qui consiste à assurer la prestation de services publics à l'ensemble de la population tout en écolisant les activités de Postes Canada.
- Il appuie l'accès à une gamme complète de soins de santé publics, y compris des soins dentaires, des soins de santé mentale et un programme d'assurance-médicaments.

Bloc Québécois

- Le Bloc Québécois s'est porté à la défense des travailleuses et travailleurs à la Chambre des communes, et il continue de le faire.
- Il a voté contre la loi de retour au travail déposée par le gouvernement conservateur en 2011.
- Il a voté contre la loi de retour au travail déposée par le gouvernement libéral en 2018.
- Il a proposé et soutenu des mesures législatives visant à interdire le recours aux briseurs de grève et à défendre le droit des travailleurs et travailleuses à la libre négociation collective.
- Il appuie la campagne *Vers des collectivités durables* du STTP et sa vision qui consiste à assurer la prestation de services publics à l'ensemble de la population tout en écolisant les activités de Postes Canada.

Parti vert du Canada

- Il a voté contre la loi de retour au travail déposée par le gouvernement conservateur en 2011.
- Il appuie la campagne *Vers des collectivités durables* du STTP et sa vision qui consiste à assurer la prestation de services publics à l'ensemble de la population tout en écologisant les activités de Postes Canada.
- Il a appuyé des mesures législatives visant à interdire le recours aux briseurs de grève et à défendre le droit des travailleurs et travailleuses à la libre négociation collective.
- Il préconise une réduction de la semaine de travail en réponse aux préoccupations en matière de pertes d'emplois durant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Le jour du scrutin, allez voter!

Le lundi 20 septembre prochain, présentez-vous à votre bureau de vote désigné.

Les bureaux de vote seront ouverts pendant 12 heures (les heures d'ouverture varient en fonction du fuseau horaire).

Solidarité,

Jan Simpson
Présidente nationale

gl/scfp1979